

# La voix de l'opposition de gauche

## Document (POI-CCI)

### **Revenir à une politique de construction du parti**

**(reliant indissolublement l'intervention dans la lutte de classe au combat politique contre le gouvernement Hollande-Valls et les institutions de la Ve République et de l'Union européenne)**

#### **1 - Un an s'est écoulé depuis le 50e Congrès de la section française de la IVe Internationale .**

Durant cette année, riche en événements, des désaccords se sont manifestés au sein de la direction nationale. Ils se sont inscrits dans une analyse commune — dans ses termes généraux — de la situation politique au plan international et national. Les grandes lignes de cette analyse concernent : le rapport entre la crise de décomposition des institutions de la domination impérialiste et la montée de la volonté de combat de la classe ouvrière cherchant à imposer la réalisation de l'unité avec ses organisations ; le soutien apporté, de fait, direct ou indirect, par tous les partis institutionnels au gouvernement Hollande-Valls ; l'enjeu central du combat pour l'indépendance des organisations ; la place que nous avons occupée dans les processus de la lutte de classe, et notamment le 9 avril et les 19 et 21 mai ; sans ignorer, que, jusqu'à présent du moins et malgré les brèches ouvertes, les appareils sont parvenus (bien que de plus en plus difficilement) à contenir cette montée et à protéger le gouvernement et le régime.

Si donc globalement, la direction nationale a partagé une même appréciation des événements, il n'en est pas de même concernant les tâches qui en découlent. Force est de constater que depuis le 50e Congrès, CP après CP, DN après DN, le fossé n'a cessé de se creuser entre deux manières d'aborder la question centrale de la construction du parti.

La discussion préparatoire au 51e Congrès s'ouvre à un moment bien précis. La situation grecque est l'expression du degré atteint par la crise de décomposition du système de la propriété privée des moyens de production et de ses institutions (FMI, Union européenne...) et met à l'ordre du jour, plus que jamais, la nécessité d'une campagne centrale pour la rupture avec l'Union européenne. Campagne dans laquelle, le POI (dont le socle intègre le combat pour la rupture avec l'Union européenne), pourrait et devrait jouer un rôle que, pour l'instant, il ne joue pas. Campagne qui devrait, en relation avec le combat pour la rupture avec l'Union européenne, intégrer le combat politique sans concession du POI contre le gouvernement Hollande-Valls et sa politique, nous distinguant de toutes les variétés de la « gauche » et du Front de gauche, toutes subordonnées, d'une manière ou d'une autre, au gouvernement et à l'Union européenne. Les derniers développements de la lutte de classe dans l'enseignement et à l'AP-HP et dans d'autres secteurs confirment que nous sommes à la veille des plus grands bouleversements, que la question du combat pour le « tous ensemble », pour la grève générale est de plus en plus centrale.

Mais la leçon de l'AP-HP, avec les faiblesses et les difficultés, c'est la nécessité de disposer d'une force politique conséquente, d'un nombre suffisant de militants du CCI, d'adhérents du Parti ouvrier indépendant. C'est l'indispensable continuité du travail politique, des liens noués entre militants de différentes organisations, de la possibilité en établissant ces liens politiques d'aider à réaliser l'unité d'action intersyndicale ; mais aussi de saisir ce levier pour aider, « par en bas », à dégager les délégués, les assemblées générales qui ont permis à la classe de donner toute la puissance à son

mouvement. On ne peut traiter des questions de l'intervention de la lutte de classe sans les relier à l'orientation de construction du parti.

Autre élément de réflexion : le 24 juin, la mobilisation de près d'un millier d'élus, initiée dans le cadre de l'AMRF, mais à laquelle nous avons fourni un point d'appui, a pu partiellement déborder les consignes données, plusieurs centaines se dirigeant vers l'Assemblée nationale au cri de « Retrait ! Retrait ! ». Cela montre que la ligne de la démocratie, la question de la démocratie politique, la jonction avec les élus, devraient rester centrales dans notre stratégie de construction du parti révolutionnaire. C'est de ce point de vue qu'il nous faut ouvrir la discussion préparatoire au 51e Congrès. Si de manière inhabituelle dans nos rangs, celle-ci s'ouvre sur deux textes contradictoires, c'est parce qu'en dépit de l'accord entre nous sur l'appréciation de la situation politique, les désaccords sur les tâches ne cessent de s'approfondir au sein de la direction. Ils doivent être tranchés par les militants. Parce que nous sommes à la veille de l'ouverture de la crise révolutionnaire, la question de savoir avec quel parti nous y entrerons reste plus que jamais la question centrale.

Une réorientation est nécessaire, fondée sur le retour, dans les conditions de juin 2015, à la politique correctement définie par le 50e Congrès, dans la continuité de décennies de bataille pour la construction du parti révolutionnaire sur la ligne de la transition. La partie 3 de la résolution du 50e Congrès, intitulée « *La préparation du V Congrès ouvert* », comprenait des décisions précises. Elles n'ont pas été mises en œuvre (1).

DN après DN, les textes et amendements s'opposant à cette remise en cause du 50e Congrès, sont systématiquement rejetés. Le vote de la DN du 30 mai, rejetant en bloc la reformulation du point 5, a franchi un cap. Par ce vote, le POI se voit dénier tous les attributs d'un parti politique (et même d'une organisation politique), en particulier sa capacité à s'exprimer comme tel, à définir des mots d'ordre, à prendre des initiatives. La majorité de la DN a, en même temps, rejeté en bloc toute proposition d'une campagne contre l'Union européenne et la Ve République. Dans la mesure où l'intervention politique de la IVe Internationale passe par le POI, cela signifie que c'est l'activité et l'expression politique de la IVe Internationale qui sont frappées. Une nouvelle orientation est ainsi mise en place.

Le 51e Congrès doit opérer le redressement nécessaire de l'orientation de la section française en rétablissant au cœur de celle-ci une politique de construction du parti posant la question de l'issue politique, condition d'une intervention indépendante dans la lutte de classe.

**2 - Un changement d'axe que rien ne justifie.** Le 50e Congrès avait donc mis au centre la réussite du Ve Congrès ouvert du POI, forme transitoire du combat pour construire le parti révolutionnaire, section française de la IVe Internationale. Cela impliquait que nous reconnaissons le POI comme un parti dans lequel nous agissions comme un courant, respectueux de ses instances. Un parti pour le renforcement duquel nous avons ouvert la perspective d'Assises pour une représentation politique de la classe ouvrière et du combat pour le gouvernement ouvrier autour de propositions pour un programme d'action en reliant intervention dans la lutte de classe et construction du parti.

Un an plus tard, la direction nationale du courant a décidé lors de sa réunion du 25 avril de remettre en cause ce qui avait été, à son initiative, adopté par le BN du POI le 14 mars. Plus question que le CFIM du POI mandate ses représentants pour s'exprimer le 6 juin. Plus question d'y formuler, au nom du POI, l'invitation au Ve Congrès ouvert, plus question de s'y référer aux Assises pour une représentation politique de la classe ouvrière.

En conséquence de quoi, le 6 juin une assemblée de près de 1 000 militants(2) a été appelée à ... s'abonner à IO et à poursuivre le débat, notamment dans d'autres assemblées à l'initiative d'IO

déconnectées du POI et de son renforcement. Qu'à titre individuel, tel orateur ait évoqué son appartenance au POI ou le combat contre l'Union européenne et la Ve République ou la question de la représentation politique de la classe ouvrière, cela ne règle rien. Ce n'est pas de l'engagement individuel de tel ou tel qu'il s'agit, mais de l'axe politique de la préparation (dans la tribune d'IO) et du contenu et des décisions du 6 juin. Assemblée qui ne s'est conclue sur aucune décision, pas même un appel à organiser une campagne politique pour la préparation du « tous ensemble ».

Le déroulement du 6 juin a-t-il été conforme à la résolution unanime du 7 mars ? (3) Non. Il y a eu changement d'axe, matérialisé dans le vote de la résolution de la DN du 30 mai. Celle-ci ne traite du POI que par la négation et la restriction. Elle dit ce que le POI ne doit pas être (omnipotent), ce qu'il ne doit pas faire (être présent en tant que tel, comme parti dans l'assemblée du 6 juin), ce qu'il ne doit pas mettre à l'ordre du jour (la représentation politique de la classe ouvrière qu'il n'est pas nécessaire de formuler puisque la réunion elle-même est une étape dans ce sens) et ce qu'il ne doit pas avancer comme mots d'ordre politiques (car ceux-ci surgiront du développement même de la lutte de classe et du dialogue avec les militants)(4).

Elle ne dit pas un mot de la préparation du Ve Congrès. Et elle rejette les propositions de campagne et de meeting internationaliste. Ainsi se trouve vérifié l'avertissement contenu dans la « reformulation du point 5 » (rejetée par la DN) : « *Si le POI ne s'exprime comme parti ni le 6 juin, ni dans les assemblées qui suivront en province et si suivant la formule « la seule campagne du POI, ce sont les assemblées-débats organisées par Informations ouvrières », alors il faut dire clairement que, comme parti, au sens réel du terme - un parti organisant ses adhérents dans des campagnes politiques dont le centre est le combat pour que la classe ouvrière prenne le pouvoir entre ses mains, et donc pour l'aider à forger sa lutte de classe contre les appareils pour y parvenir - le POI est voué à s'éteindre, avec un « Ve Congrès » vidé de tout contenu* ». (5)

### **3 - A propos de « l'appareil politique de la lutte » : ce qu'il est, ce qu'il n'est pas, comment le construire, et dans quel but ?**

Un des principaux arguments avancés pour justifier que le POI ait été réduit au silence depuis un an, et qu'il lui faille renoncer à toute campagne politique, c'est la nécessité d'avancer vers la construction d'un « appareil politique de la lutte ». L'expression lui étant empruntée, il est nécessaire de revenir à Trotsky pour qui l'objectif est d' « *opposer à l'appareil opportuniste un appareil de l'action révolutionnaire créé ad hoc par les masses pour les besoins de leur action, élu par les masses en lutte (...) Chaque centaine d'ouvriers envoie un délégué pour le comité d'action* » (6). Mais, précise-t-il : « *Les ouvriers ne peuvent élire des comités d'action que lorsqu'ils participent eux-mêmes à une action et éprouvent donc la nécessité d'avoir une direction révolutionnaire* ». Par conséquent : « *Il ne s'agit pas d'une représentation démocratique de toutes et de n'importe quelles masses, mais d'une représentation révolutionnaire des masses en lutte* ». Trotsky oppose « *le comité d'action (qui) est l'appareil de la lutte* » à l'appareil du PC et du PS unis dans le cadre du Front populaire et qui jouent « *tout à fait consciemment le rôle qui consiste à désorganiser systématiquement les mouvements spontanés des masses* ». C'est pourquoi, on doit aider « *les masses en lutte dans le processus même de la lutte, à créer un appareil nouveau qui réponde aux nécessités de l'heure (...) La première condition pour ce faire est de comprendre soi-même clairement la signification des comités d'action en tant qu'unique moyen de briser la résistance antirévolutionnaire des appareils des partis et des syndicats* ». (7) Et Trotsky martèle : « *Ne peut bâtir des comités d'action que celui qui a compris jusqu'au bout la nécessité de libérer les masses de la direction des traîtres social-patriotes. (...). A leur direction perfide, il faut opposer les comités d'action révolutionnaires* », car « *la condition de la victoire du*

*prolétariat est la liquidation de sa direction actuelle* »(8). S'il s'agit d'appliquer cette orientation, qu'est-ce que cela implique ?

- La représentation révolutionnaire des masses en lutte, dont parle Trotsky, intègre des cadres syndicaux, mais aussi des militants et travailleurs avec ou sans responsabilités, notamment des jeunes travailleurs qui se révèlent dans le feu de la bataille. Sous une autre forme, mais sur la même ligne, c'est ce qui a amené l'OCI, dans les thèses du 18e Congrès (1972), à préciser ce que sont les « *cadres organisateurs de la classe* » : d'une part, des « *militants du PCF, du PS, des organisations syndicales CGT, CCT-FO, FEN, qui sont réellement disposés à marcher jusqu'au bout avec les travailleurs contre les capitalistes de l'Etat bourgeois. Ils n'entendent pas, à cette étape, rompre ouvertement avec « leurs » partis* ». D'autre part, à côté de cette couche de militants, il y a « *dans chaque usine, faculté, bureau, chantier et quartier, (...) des centaines et milliers de travailleurs et de jeunes « anonymes » qui discutent, confrontent, commentent, observent. Ceux-là ne sont pas organisés ou, s'ils le sont, ont, pour une faible fraction, pris une carte syndicale. Ces centaines et milliers d'« anonymes » possèdent de multiples éléments d'expérience, d'initiatives, de volonté, acquis par eux-mêmes au travers des luttes. Ils se saisissent, en particulier pour ce qui nous concerne, des tracts, des bulletins IO d'entreprises parvenus à eux par diverses voies, (...) Ce sont les cadres potentiels de la Révolution qui, d'ores et déjà et demain plus encore, pénètrent et pénétreront les masses d'une volonté d'en finir et de vaincre qui donne son contenu à la volonté révolutionnaire. C'est essentiellement de cette couche que se désignent les cadres des actions de débordement* » (9) Si nous considérons comme actuelle - et elle est actuelle - la perspective d'organes politiques qui constituent l'appareil de la lutte et sont un élément de la préparation à la prise du pouvoir par le prolétariat, alors la restriction de la participation au 6 juin aux seuls cadres et militants syndicaux est un non sens ! Tout comme l'interdiction de toute campagne politique de masse du POI sur une ligne de rupture avec l'Union européenne ! Car comment se lier politiquement aux jeunes combattants surgis dans la lutte de classe et qui cherchent à l'organiser (même ceux qui ne sont pas - encore ? - des cadres syndicaux) sinon sur le terrain politique qui pose, sous une forme adaptée, la nécessité de la révolution ?

- S'il s'agit de construire un appareil révolutionnaire contrôlé par les masses en lutte et à même de briser la résistance contre-révolutionnaire des appareils, alors les trotskystes, qui combattent pour le front unique à tous les niveaux, et prennent appui sur tous les segments de front unique réalisés, doivent cependant se garder de confondre la réalisation de l'unité d'action intersyndicale avec la réalisation de la lutte de classe elle-même. De même, doivent-ils, en toute circonstance, intégrer dans le combat pour bâtir l'appareil politique de la lutte, les tâches spécifiques, mesurables en termes d'objectifs et de résultats, de construction du parti révolutionnaire, section de la IVe Internationale, par la médiation du Parti ouvrier indépendant

#### 4 - Quelles conséquences dans la lutte de classe ?

Ne pas faire de la politique de construction du parti, dans toutes ses déterminations et conséquences, la colonne vertébrale de l'intervention des militants, nourrit nécessairement oscillations et incertitudes dans notre intervention dans la lutte de classe directe. Cela s'est exprimé à plusieurs reprises, dans IO, dans des contributions engageant la direction. Informations ouvrières du 9 avril a publié la lettre par laquelle l'intersyndicale de Radio France demandait à la ministre Fleur Pellerin l'intervention d'un médiateur, précisant que sa « *lettre de cadrage offrait la possibilité à la direction de négocier et de trouver une issue positive au conflit* ». Or, dans sa lettre de cadrage, la ministre avalisait l'existence d'un plan pouvant aller jusqu'à 380 suppressions d'emploi. En publiant cette lettre dans IO, sans critique ni prise de distance, ne donnions-nous pas au lecteur le sentiment que nous cautionnions cette démarche de l'intersyndicale? Cette critique, formulée une première fois au CP, puis à nouveau une semaine plus tard, après que la grève ait été brisée (n'y avait-il pas un

rapport entre l'allégeance de l'intersyndicale à la ministre et les conditions dans lesquelles la grève s'est arrêtée ?), s'est heurtée à une vive opposition au cours de la discussion. Il faut noter que lorsque une semaine plus tard, Informations ouvrières publie un article qui met à juste titre en cause le rôle des directions dans la fin de la grève il manque toujours deux éléments d'information importants, à savoir les 380 suppressions d'emploi toujours à l'ordre du jour et cette question de l'allégeance à la lettre de cadrage. (10)

N'est-ce pas pourtant une question majeure ? Comment peut-on contribuer à constituer l'appareil politique de la lutte si on ne donne pas aux travailleurs les faits pour comprendre, si on ne les alerte pas sur le piège mortel que constitue une démarche se situant dans le cadre d'une lettre de cadrage programmant 380 suppressions d'emploi ? Comment peut-on armer les travailleurs de Radio France (et d'ailleurs) sur la nécessité de constituer leurs propres organes de direction de la lutte de classe si on prête à l'intersyndicale des vertus positives au moment même où elle bascule sur le terrain de l'allégeance au ministre ?

Concernant la crise dans la CGT : dès le départ, la DN a adopté une orientation de refus de participer à la curée contre Lepaon, comprenant qu'à travers le personnage, c'était une offensive en règle contre les confédérations syndicales. Cette position de principe correcte était parfaitement comprise par les militants, de la CGT comme de FO, et par les travailleurs.

Qui a décidé, et pourquoi, le tournant brusque de début janvier, apparu dans une interview donnée à Informations ouvrières ? Répondant à la question : « *Démision ou pas, où en est-on ?* », le camarade de la DN interviewé répond notamment : « *Voilà une question à laquelle je ne peux pas répondre aujourd'hui (...). Je constate que nombre de fédérations et d'unions départementales et de syndicats se prononcent pour la démission de Lepaon. Bien sûr, il faut en tenir compte* ». Rapidement, est apparu un nouveau concept : il y avait une « aile Martinez » derrière laquelle nous devons nous ranger, opposée à l'aile adverse qui était, par définition, celle des partisans de la CFDT et du syndicalisme rassemblé, etc.

Orientation qui, de fait, incitait les militants à ne pas partir d'abord du positionnement des uns et des autres sur les revendications et la lutte de classe, mais à tout faire découler de « l'aile » à laquelle les uns et les autres étaient supposés appartenir. La suite a montré que si Martinez, pour ses propres besoins, s'est montré intéressé au succès du 9 avril (et que par conséquent il était juste d'agir en front unique avec lui et ses partisans sur cette question spécifique), cela ne garantissait nullement son évolution ultérieure, que ce soit dans la signature de l'appel « *Vivre ensemble* » signé par toutes les confédérations (sauf FO) sur le terrain du corporatisme le plus plat, ou encore dans son récent appel à réduire le nombre de conventions collectives.

On pourrait de même évoquer l'affirmation à la tribune du 6 juin par un membre de la DN à propos de l'Education nationale selon laquelle « *La ministre a cherché à porter un coup fatal aux enseignants en publiant le décret sur la réforme du collège le soir de la grève majoritaire du 19 mai. Et elle a échoué ! Parce que deux jours plus tard, les organisations SNES, FO, CGT, SUD, appuyées sur la résistance des personnels ont dit : Non ! On n'accepte pas ! Abrogation du décret ! Grève !* »

Affirmation triplement discutable. D'abord, parce que l'unité des syndicats n'est pas synonyme d'échec du gouvernement. A l'heure où nous écrivons, rien n'est joué, la bagarre est à l'ordre du jour à la rentrée. Mais pour l'instant, la ministre entend bien imposer l'application de son décret ! Ensuite, parce qu'il n'est pas tout à fait exact de dire que le communiqué commun des organisations syndicales était un appel à la grève (même s'il était correct car restant sur l'exigence d'abrogation). Et enfin, parce que, même s'il avait été un appel net à la grève, ce point d'appui indiscutable ne

réglait pas le problème de la mobilisation, donc de notre propre rôle pour y aider, lequel inclut le combat pour l'unité d'action des organisations, mais ne s'y réduit pas (ou alors il n'y a pas besoin « *d'appareil politique de la lutte* »).

### **5-11 faut rétablir une compréhension correcte du rapport entre une politique de construction du parti, ses résultats enregistrés et l'intervention dans la lutte de classe.**

Le basculement de la situation politique a été invoqué par la majorité de la DN pour justifier son changement d'axe par rapport au 50e Congrès. Il est indiscutable que les attentats de début janvier ont marqué le franchissement d'un cap dans la crise de dislocation de l'impérialisme et la marche à la guerre généralisée. L'appel du SI aux sections pour qu'elles réexaminent à cette occasion l'état de leur construction et y apportent les précisions nécessaires, y compris en évitant la routine, était légitime...

Mais il n'avait certes pas pour objectif que soit détricoté le résultat patiemment acquis par l'activité militante depuis des décennies, en confondant « *l'immersion dans les organisations de classe* » avec la dilution dans ces organisations, ce qui serait tout à fait autre chose. L'accélération des processus dans la lutte de classe pose évidemment - aucun désaccord ne s'est exprimé, jamais, à la DN, sur ce point -, comme une question centrale, ce que nous faisons pour aider la classe à imposer sa lutte de classe et déborder les obstacles dressés par les appareils.

C'est tout l'enjeu des questions abordées dans les points précédents. Doit-on pour autant en conclure — argument asséné, note du CP après note du CP — que compte tenu de l'importance de nos positions et de notre capacité à peser dans la situation, l'aide directe à la lutte de classe devrait accaparer la totalité et l'exclusivité de notre activité et que « *rien ne doit nous en distraire* » ? Doit-on, pour cette raison, écarter comme « *extérieures, plaquées, idéologiques* » — comme fut exprimé à de nombreuses reprises à la DN — les propositions de campagnes politiques du Parti ouvrier indépendant reliant l'intervention dans la lutte de classe et la construction du parti, et formulant la question du pouvoir ?(11).

La question n'est pas nouvelle dans nos rangs. Au 20e Congrès de la section française (1975), le projet de rapport politique établissait ceci : « *Notre activité de construction du parti révolutionnaire a un double caractère. D'une part, nous construisons /'OC/ qui construit le parti révolutionnaire, qui, fusionnant dans la victoire de la révolution prolétarienne, avec le mouvement objectif, deviendra la direction révolutionnaire du prolétariat. D'autre part, (...) par notre intervention dans la lutte des classes sur des mots d'ordre corrects, découlant des principes du programme, nous contribuons à la constitution du mouvement de la classe* ».

Mais aussi longtemps que nous ne sommes pas le parti dirigeant, « *les résultats de notre activité (...) garantiront, si l'activité est conduite correctement, en marxistes, des progrès dans la construction du Parti, mais le mouvement que nous avons contribué à nourrir « échappera à notre contrôle* ». » Citant le programme de transition (« *les lois de l'histoire sont plus fortes que les appareils* »), le rapport précise : « *Les lois de l'histoire ne peuvent, sans la médiation du parti, résoudre par elles-mêmes positivement l'histoire. Pour la solution révolutionnaire positive de la crise de l'humanité, il faut résoudre la crise de la direction révolutionnaire du prolétariat. L'OCI combat pour construire le parti révolutionnaire et reconstruire la IVe Internationale dans des événements dont la forme et la marche concrètes sont données par les relations entre les « lois de l'histoire » que nous devons exprimer et la lutte de classe de la bourgeoisie intégrant, pour défendre son système, les appareils qui combattent pour bloquer les lois de l'histoire. Les appareils bourgeois, sans le parti révolutionnaire, conduiront les masses à la défaite* » (12).

C'est donc bien notre capacité à conduire une activité permanente de construction de la section française dans l'intervention dans la lutte de classe en relation constante avec des campagnes formulant l'issue politique, sur la question du pouvoir, qui ordonne comme un tout et conditionne une intervention politique correcte dans la lutte de classe. Que cette politique de construction s'inscrive aujourd'hui dans la médiation de la construction du Parti ouvrier indépendant ne change rien.

Cette discussion s'est prolongée lors du 21e Congrès (1977). Celui-ci a rejeté un amendement stipulant qu' *en aidant à « réaliser » la situation révolutionnaire qui surgira de l'activité des masses, nous réaliserons nos objectifs.* » Il lui a préféré la formulation : *« En réalisant nos objectifs, nous aiderons à « réaliser » la situation révolutionnaire qui surgira de l'activité des masses »* . Commentant cette discussion, La Vérité écrit : *« La construction du parti révolutionnaire résulte-t-elle d'une intervention correcte pour aider les masses à lever les obstacles ? Oui, à une seule condition : c'est que l'activité déployée pour aider les masses à réaliser leur propre émancipation soit, au départ, conçue comme le moyen de réaliser les objectifs de construction du parti révolutionnaire qui concentrent à un moment donné décisif du développement historique « l'objectif » de celui-ci. »* (13)

Remarquons que c'est la démarche inverse qui a été mise en œuvre ces derniers mois : d'abord effacer toute expression et initiatives propres du parti en construction, le condamner au silence, au nom de l'intervention dans la lutte de classe d'où découleraient des initiatives autour d'IO... lesquelles permettraient ultérieurement... de renforcer le POI ! Cette inversion des facteurs est dangereuse et désorganisatrice.

Evitons toute fausse discussion : fallait-il jeter toutes nos forces dans la balance pour la réussite du 9 avril ? Oui, et nous l'avons fait. Fallait-il le faire pour le 19 mai ? Fallait-il le faire à l'AP-HP ? Oui, et nous l'avons fait. Avons-nous, à ces occasions, renforcé nos liens avec une large couche de militants ouvriers, engagés, comme nous et avec nous, dans la lutte de classe ? Oui, nous l'avons fait. Fallait-il, à travers des initiatives comme le 17 janvier, puis le 6 juin, chercher à ouvrir un cadre de discussion avec ces militants ? Oui, et nous l'avons fait. Fallait-il, pour cela, faire disparaître le POI comme parti, et renoncer à toute campagne propre de construction du POI, sur ses positions, sur la question du pouvoir ? Non, et c'est pourtant ce que nous avons fait (14), et cela a eu des conséquences, y compris, on l'a vu, dans la lutte de classe.

## **6 - il faut rétablir une compréhension correcte du rapport entre l'aide au « tous ensemble » dans la lutte de classe et la formulation de la question du pouvoir.**

*« D'abord le combat pour l'action de classe, tout de suite ; plus tard, et notamment lors de la grève générale, le moment sera venu de formuler la question du pouvoir »* : tel est, en substance, l'argument généralement opposé à la DN par les camarades qui rejettent toute proposition de campagne du POI, quelle qu'en soit la forme, posant la question du pouvoir.

Or l'expérience montre que l'intervention de l'avant-garde dans la lutte de classe et les organisations pour aider à la réalisation par la classe elle-même du « tous ensemble » n'est pas une chose en soi. Le 17e Congrès de notre section française a tiré en ces termes les leçons de notre intervention avant et pendant la grève générale de mai-juin 1968 : *« Les causes qui ont fait que l'organisation s'est trouvée désarçonnée dans la grève générale, sont multiples (...). Mais l'essentiel réside avant tout dans l'insuffisante élaboration théorique et politique préalable. (...) Nous nous sommes correctement engagés dans la préparation de mouvements dont la grève générale de mai-juin 68 a été le moment culminant. Cette orientation a été matérialisée par les mots d'ordre « tous ensemble », « assises nationales pour l'unité » (...). Mais (...) il saute aux yeux que, avant la grève générale,*

*nous ne placions pas fermement au centre de notre propagande et de notre agitation la question du pouvoir. Ou plutôt, des mots d'ordre judicieux, formes d'organisation adéquates et revendications correctes que nous dégagions, nous faisons dériver le problème du gouvernement, alors qu'il eût fallu procéder à l'inverse. En quelque sorte, notre propagande et notre agitation se situaient sur le*

*terrain de la grève générale (le « tous ensemble » qui, automatiquement, mécaniquement, allait, de par son mouvement, régler par elle-même la question du pouvoir. Autrement dit, nous nous situions en partie sur le terrain des illusions qui allaient trouver leur plein développement en mai-juin 68. »(15)*

S'inspirant de ces leçons, la reformulation du point 5 proposée à la DN du 30 mai articulait l'aide à

la réalisation du front unique dans la lutte de classe (pour le « tous ensemble » avec la campagne politique de parti pour en finir avec la politique du gouvernement Hollande-Valls, pour l'abrogation des traités européens, pour la rupture avec l'Union européenne, organiquement liée au combat pour la liquidation des institutions anti démocratiques de la Ve République, pour l'Assemblée constituante souveraine, pour un gouvernement de la classe ouvrière et de la démocratie. Comment comprendre que la direction nationale du CCI ait pu rejeter sans même chercher à l'intégrer, même partiellement, sous forme d'amendement, l'affirmation ainsi formulée : « *La rupture avec l'Union européenne est la forme la plus saisissable pour les masses de l'aspiration à la rupture avec la dictature du capital financier (incluant la rupture de la subordination des appareils, politiques et syndicaux vis-à-vis du capital financier et de l'Union européenne).* (...)

*Bien évidemment, aider à la lutte de classe implique de mettre en œuvre notre orientation stratégique de front unique: il est donc exclu que notre intervention dans la lutte de classe soit subordonnée à l'exigence d'inscrire, comme une condition, la rupture avec l'Union européenne dans la lutte de classe directe sur les revendications. Néanmoins, l'absence de combat concret pour la rupture avec l'Union européenne nous conduirait à ne pas définir les moyens politiques pour briser les entraves à la lutte de classe, dressées par les appareils et tous leurs subsidiaires (centristes, apartidaires, Podemos et de.).*

*Eclairer cet enjeu auprès des militants présents le 6 juin - qui ressentent, plus ou moins nettement, plus ou moins confusément, le rapport entre cette question politique et les obstacles dans la lutte de classe - suppose, qu'en toutes circonstances, et en toute indépendance, nous formulions la nécessité de la rupture avec l'Union européenne. Ne pas conduire notre politique de construction sur cette orientation serait nous dissoudre de fait, comme section de la IVe Internationale, et priver le POI de cet axe constant de sa construction et de son indépendance depuis sa fondation.» ?*

**7 - Ce rejet répété de toute proposition de campagne du POI pour la rupture avec l'Union européenne est une erreur politique majeure**, particulièrement à l'heure où la crise autour de la Grèce confirme, aux yeux des travailleurs de tout le continent, la signification de classe des institutions de l'Union européenne auxquelles sont liés tous les gouvernements et tous les appareils. Avant l'amendement rejeté du 30 mai signalé plus haut, cet axe était déjà proposé au cœur du meeting de rentrée annulé.

Il fut à nouveau soumis à nouveau à la DN, par exemple dans un amendement rejeté le 25 avril, proposant que le CFN du POI soit « *l'occasion de décider d'une campagne de masse du Parti ouvrier indépendant reliant l'issue politique aux exigences au cœur de la lutte de classe que sont le retrait du pacte de responsabilité, de la loi Macron, etc. L'axe d'une telle campagne doit donc être celui du combat pour la rupture avec l'Union européenne, le démantèlement de ses institutions, la dénonciation de ses traités* » .

Campagne dont l'amendement déclinait diverses formes notamment la tenue d'un « *meeting internationaliste avec participation de camarades venus de toute l'Europe* ». Ce rejet d'amendements proposant une campagne centrale pour la rupture avec l'Union européenne n'a rien d'anecdotique. L'exigence de rupture avec l'Union européenne constitue la forme la plus saisissable par les masses de l'exigence de rupture avec la bourgeoisie, posant ainsi la question du pouvoir, question centrale pour qui veut construire, faire vivre et agir un parti ouvrier.

Rejetant cette proposition de campagne, la majorité de la DN n'en a formulé aucune autre permettant d'établir le lien entre les revendications transitoires et la question du pouvoir. Le rédacteur de la note du CP du 30 avril (*s'exprimant comme interprète du vote de la DN*) le justifie en ces termes : « *Loin de renier le combat mené durant des décennies par le PT, puis par le POI, sur l'axe de la « rupture avec l'UE », la DN a estimé que la décision d'engager (répétons-le, « dans*

*le moment présent » le POI dans une campagne de masse pour « relier » le combat, tel qu'il est en train de se nouer aujourd'hui, pour le retrait de la loi Macron et du pacte de responsabilité... au combat pour la « rupture avec l'UE », nous amènerait en fait à soumettre ce combat pour élargir la brèche ouverte le 9 avril qui concentre toute la situation (et contient dans son développement la rupture concrète avec l'UE) à la condition d'un accord politique portant sur la nécessité de « rompre avec l'UE ». La DN a estimé que prendre cette décision contribuerait, qu'on le veuille ou non, à permettre que puisse être dévié le combat que nous avons décidé d'engager contre des directions qui couvrent totalement le gouvernement pour l'entraîner sur un terrain, où ces directions (ou leur gauche) sont prêtes — au nom de la préparation d'une issue politique (cf. 1er Mai) — à discuter pour détourner l'attention des travailleurs et des militants du rôle de garde-chiourme qu'elles ont décidé d'assumer. » Le plus simple, pour répondre à cette argumentation, est de citer le camarade Pierre Lambert : « *Les sections européennes axent insuffisamment leur intervention politique sur la rupture avec l'Union européenne. Bien entendu, la stratégie de front unique est une nécessité pour aider à la lutte de classe pour chacune des sections. Bien entendu, cela n'implique pas que chacune des interventions dans la lutte de classe soit nécessairement subordonnée à l'exigence d'inscrire la rupture avec l'UE dans la lutte de classe directe sur les revendications comme une condition de l'intervention politique. »**

Cela répond à l'allégation selon laquelle la proposition de campagne pour la rupture avec l'UE la dresserait comme une condition préalable à l'intervention dans la lutte de classe. Lambert poursuit : « *Le FU est une condition pour la réalisation de l'unité d'action, de combat, sur des revendications précises et motivées. Mais l'absence de combat concret contre l'UE nous conduirait à ne pas définir les moyens politiques pour briser les entraves à la lutte de classe dressés par les appareils et leurs subsidiaires, gauchistes et pablistes. Pour ce qui nous concerne, nous ne saurions abandonner notre indépendance politique. C'est ainsi que, pour notre part, sous des formes adaptées, nous devons, en toute indépendance, placer en toute circonstance la rupture avec l'Union européenne. Ne pas conduire notre politique de construction sur cette orientation serait nous dissoudre de fait comme section de la IVe Internationale. (16)»*

Certes, 2015 n'est pas 2006... Mais, en quoi cette orientation aurait-elle perdu de son actualité ? Au contraire ! A l'heure où les institutions de l'Union européenne se disloquent sous les pressions contradictoires des besoins du capital financier, de l'impérialisme américain, de la crise de chaque gouvernement et de la résistance des classes ouvrières de tous les pays ; à l'heure de l'épreuve de force contre les masses grecques ; le POI devrait affirmer le caractère central du mot d'ordre de rupture avec l'Union européenne, relié à notre aide au combat frontal contre les plans d'austérité et les mesures anti ouvrières et notre aide au front unique. C'est un levier politique d'aide à la mobilisation des masses, contre le gouvernement Hollande-Valls, expression concrète de l'exigence de rupture des organisations ouvrières avec le char de la bourgeoisie décadente.

Rupture avec l'Union européenne, c'est le premier pas qui pose la question du combat pour le gouvernement ouvrier et paysan, et à travers cela, pour les Etats-Unis socialistes d'Europe. C'est un levier pour aider à libérer politiquement l'énergie des masses et des militants dans le combat intransigeant pour en finir avec la politique dictée par le capital et les gouvernements qui la mettent en œuvre.

**8 - Le sens du passage de l'organisation au parti.** Durant l'année qui vient de s'écouler, la majorité de la DN, par glissements successifs, est passée de : « il faut reconsidérer le fonctionnement du POI, de ses instances, l'ouvrir davantage à des militants ouvriers, respecter le fédéralisme » - préoccupation unanimement partagée et inscrite dans la résolution du 50e Congrès - à une situation où le POI n'est plus défini que négativement (voir la résolution du 30 mai). Ce sont là des questions sérieuses. Il faut les traiter sérieusement, si l'on veut permettre au 51e Congrès de s'en saisir.(17)

Nul ne peut nier que la construction du POI se heurte à des difficultés. Celles-ci résultent-elles de la méfiance des travailleurs à l'égard des partis ? Cette méfiance existe, c'est vrai. Mais pourquoi faudrait-il s'aligner sur elle ? Pourquoi faudrait-il céder à la pression qui, dans un même mouvement, prône la dissolution des partis « dépassés » (au profit des mouvements, des indignés, d'ONG, de la démocratie participative) et l'intégration des syndicats dans le « dialogue social » corporatiste ? Faut-il chercher à grouper politiquement des militants syndicaux ? Bien sur ! Mais pourquoi faudrait-il ne regrouper que des militants syndicaux et ne discuter avec eux que des obstacles dressés dans la lutte de classe immédiate, sans autre perspective que la prochaine étape, sans poser le problème de la prise du pouvoir par la classe ouvrière et donc de la nécessité d'un parti ? D'abord et avant tout, il faut considérer que les difficultés auxquelles se heurte la construction du parti ne renvoient pas seulement, ni même principalement, aux conditions objectives. Est toujours d'actualité la méthode de la résolution sur les tâches de la section française, adoptée par la conférence de fondation de la IVe Internationale, en septembre 1938. *« Comment se fait-il que, avec une politique qui a été d'une façon générale correcte, la section française de la IVe Internationale a été obligée d'opérer une retraite organisationnelle qui apparaît dans la perte d'environ 15 % de ses membres actifs ? On ne peut pas l'expliquer seulement sur le terrain de la situation objective (...) Dans toute organisation révolutionnaire, c'est à la direction qu'incombe essentiellement la responsabilité de faire progresser l'activité et le travail organisationnel. »* Oui, la situation dans laquelle se trouve le POI (et la vente d'IO en recul, et la stagnation en baisse des effectifs du CCI) renvoie d'abord à la responsabilité de la direction du CCI qui a imprimé, sans en justifier les considérants, un tournant modifiant l'orientation adoptée au 50e Congrès.

Nous ne pouvons nous émanciper de notre propre expérience. Depuis le 20e Congrès (1975), nous nous sommes fixés l'objectif de passer de l'organisation au parti. Le passage de l'organisation (DCI) au parti (PCI) en décembre 1981 amena le 26e Congrès à en préciser la signification : *« Un parti se présente aux masses avec un programme clair (...). Il appelle les travailleurs à s'organiser avec ses militants pour engager la bataille sur un système de revendications transitoires partant des conditions actuelles et de la conscience actuelle de larges couches de la classe ouvrière et conduisant invariablement à une seule et même conclusion : la conquête du pouvoir par le prolétariat. (...). Le passage de l'organisation au parti n'est pas une petite affaire. (...) Le parti que nous proclamons et que nous allons nous attacher de toutes nos forces à faire exister dans notre classe, partout où celle-ci vit et combat prétend (tout en sachant qu'il n'est pas le parti dirigeant, qu'il ne le sera pas immédiatement) là où il existe déjà à l'échelle nationale dans la lutte de classe, être le centre organisateur, reconnu directement par une large couche de travailleurs, du combat de classe » »* .(18)

Par la suite, toute l'élaboration politique a consisté à trouver les formes par lesquelles nous pouvions avancer sur la voie de la construction du parti. A travers la construction du PCI, des liens nouveaux se sont constitués avec des militants ouvriers dans le cadre du tournant de la rigueur imposé par Mitterrand-Delors. Ce fut la constitution des sections pour un Parti des travailleurs, puis du MPPT (1986) qui donna naissance au parti des travailleurs (1991), puis au Parti ouvrier indépendant (2008). Ce passage du PCI au PT, puis au POI marquait une modification dans la forme que devait revêtir la transition, à savoir, désormais, l'existence d'un parti dont la IVe Internationale constituait un courant.

Certes, cela n'est pas linéaire. Il y a eu des difficultés, il y en a toujours.(19) Mais au moment où se noue un choc frontal dans la lutte de classe, la question centrale n'est-elle pas, plus que jamais, celle de la construction d'une direction révolutionnaire soudée sur le programme de la IVe Internationale ?

Le POI, avec ses faiblesses et ses difficultés mais aussi ses forces et la place qu'il a su occuper ne constitue-t-il pas un outil précieux pour avancer dans cette direction ? Si ! A quelle condition ? A la condition de mettre en œuvre ce qui était inscrit dans la résolution du 50e Congrès : faire une large part aux militants non trotskystes, aux responsables ouvriers dans ses organes de direction à tous les niveaux et d'accentuer son caractère fédéraliste absolument distinct du centralisme démocratique de la section française. Cela est une condition nécessaire, mais elle n'est pas suffisante.

Il faut dans un même mouvement donner au POI tous les moyens d'agir comme un parti ; en finir avec cette situation où l'orientation imprimée par la majorité de la DN aboutit à faire du POI un parti qui ne formule aucune perspective de pouvoir, qui se dissout dans un journal voué à être dirigé par un comité éditorial aux contours indéfinis et qui offre comme seule et unique perspective pratique à ses adhérents (enfin une partie d'entre eux) de participer au 6 juin, vendre IO, faire débattre d'IO, souscrire à IO... Cela vaut aussi pour IO dont la transformation en une addition de tribunes libres sur 4 ou 6 pages, traitant les sujets les plus divers mais qui, tous, tournent autour des préoccupations prêtées aux cadres syndicaux n'est pas obligatoirement de nature à faciliter la vente. Le développement de la vente d'IO exige d'en faire un journal qui s'adresse aux masses à partir de leurs besoins et préoccupations. De même, un parti doit, quelle que soit sa taille, s'adresser aux masses, user d'un langage qui lui permette de s'adresser aux masses, ce qui est la condition pour organiser une avant-garde.

Qu'il faille des tribunes libres dans IO, c'est indiscutable. Que les militants syndicaux, notamment, doivent y trouver à la fois des informations et l'espace pour débattre : c'est juste. Mais on ne peut pour autant s'interdire d'en faire un instrument de construction d'un parti, y compris en direction des cadres syndicaux (qui cherchent dans IO un journal politique et non parasyndical).

**9. Il faut réorienter la construction de la section française de la IVe Internationale dans la transition,** c'est-à-dire dans la construction du Parti ouvrier indépendant comme un authentique parti,

- dont le courant CCI, tout à la fois élabore l'orientation qu'il propose au parti et respecte les décisions et les instances ;

- dont son journal Informations ouvrières développe la politique ; dont les militants, pleinement partie prenante de l'aide à la lutte de classe directe, sont, dans le même temps, invités en permanence à mener des campagnes centrées sur la question du pouvoir, du combat pour le gouvernement ouvrier, donc dans le moment présent pour la rupture avec l'Union

européenne ;

- qui convoque des meetings de masse ;

- qui élabore des tracts particuliers, des campagnes locales, dont les comités sont encouragés à multiplier les initiatives et à mener une campagne permanente pour l'adhésion au parti ;  
- qui se propose de soumettre à la discussion la plus large un document du type « Premières propositions pour un programme d'action pour la classe ouvrière » reliant chacune des questions posées aujourd'hui à la classe à la question du pouvoir.

Cela n'est nullement contradictoire avec le fait de prendre des initiatives larges, de trouver d'autres formes d'ouverture, d'association de militants, y compris dans un comité éditorial d'Informations ouvrières (sans que celui-ci cesse d'être organe du Parti ouvrier indépendant), y compris sous la forme de réunions qui ne sont pas nécessairement sous l'égide du POI. Mais à condition de ne pas abandonner l'axe de la construction du POI, à condition de ne pas l'effacer et de lui permettre de se déployer comme parti affirmant la question du pouvoir, comme l'ont toujours fait les marxistes depuis près de deux siècles, quelles que soient la forme et la force de l'organisation.

Comment les militants ne seraient-ils pas désorientés par ce qui se passe depuis un an, avec un POI réduit au silence et à l'inaction, avec l'absence de plan ordonné de construction et de développement ? L'enjeu du 51e Congrès du CCI est là : mener cette discussion en toute clarté, pour revenir à une orientation de construction du parti.

o Compte tenu de l'enjeu de cette discussion pour la section française de la IVe Internationale et pour l'Internationale dans son ensemble ;

o Compte-tenu de la nécessité d'établir, dans la clarté, pour les militants où sont les divergences ; o Compte tenu de la nécessité d'orienter fermement la section française sur une ligne de construction à la veille de la crise révolutionnaire ;

o Afin de permettre à la libre discussion - conformément au programme et aux règles du centralisme démocratique de la IVe Internationale - de déboucher sur une solution positive permettant de dépasser le blocage actuel ;

o Les membres de la DN soussignés, appellent, sur la base de la présente plate-forme, à se constituer - conformément à nos statuts - en tendance pour « Revenir à une politique de construction du parti ».

**Seldjouk, Sacco, Ferré, Bastide, Christel, Derry, Dom, Duncan, Franklin, Freddy, Gatto, Goetz, Igor, Jean-Michel, Kim, Laurence, Mery, Pollux, Raffi, Robert, Sammy, Simon, Yves, membres de la DN du CCI Forgue, membre du SI, invité permanent**

## Notes

• « *Toute la situation appelle le franchissement d'un pas décisif dans la construction du Parti ouvrier indépendant, forme que prend aujourd'hui la transition pour la construction du parti révolutionnaire. C'est l'enjeu du Ve Congrès ouvert* » .

• En direction des militants qui se dégagent de la désagrégation de leur parti, proposition de « *préparation en commun, à l'échelle nationale comme dans chaque département, « d'Assises pour*

*une représentation politique ouvrière indépendante » à l'initiative du POI qui inscrit dans ce cadre son 5e Congrès comme un congrès ouvert» .*

- *« S'agissant des instances issues de ce congrès, pouvons-nous nous fixer que, sous une forme respectant l'indépendance réciproque partis/syndicats, des centaines de militants ouvriers prennent leur place dans l'animation du Parti ouvrier indépendant à tous les niveaux » .*
- *« Campagne d'adhésions systématique au Parti ouvrier indépendant » .*
- *« Respecter le cadre des initiatives du 14 juin et du 28 juin sans se les approprier, nouer le dialogue avec les militants qui y participent, souplement, en cherchant à les faire converger dans la discussion sur « que devraient être les bases d'une authentique représentation politique pour la classe ouvrière » et inscrire dans cette discussion les positions propres du Parti ouvrier indépendant, faire d'Informations ouvrières le lieu de cette discussion » .*
- *Proposer « au bureau national que le Parti ouvrier indépendant » développe « sa propre campagne pour la rupture avec l'Union européenne, contre le gouvernement Hollande-Valls, reliant la défense de la République une et indivisible, etc. »*
- *« Dans cette campagne politique, le Parti ouvrier indépendant inscrira un document soumis à la discussion la plus large, du type : « Premières propositions pour un programme d'action de la classe ouvrière », reliant chacune des questions posées aujourd'hui à la classe à la question du pouvoir » .*
- *« Proposition pourra être faite au bureau national de convoquer, avant les congés de Toussaint, un meeting central dans la région parisienne et des meetings équivalents dans toute la France conçus, là encore, d'une manière ouverte dans une combinaison entre l'affirmation par le Parti ouvrier indépendant de ses propositions politiques et la discussion sur ses propositions » .*
- *« Le débat dans Informations ouvrières sur quelle représentation politique pour la classe ouvrière permet d'introduire la réponse qui est la nôtre, à savoir : le POI, mais sans en faire un préalable » .*
- *Sur cette même ligne, « militants du CCI, nous devons accorder la plus grande attention à la vie des comités du POI. C'est notre responsabilité comme militants trotskystes de veiller à ce que les comités du POI intègrent toutes les déterminations de l'activité de la construction du parti et que les moyens soient donnés à tous les adhérents d'y prendre leur place, notamment à travers des campagnes locales » .*

2 Près de 1 000 participants dont plusieurs centaines n'étaient pas membres du POI (et à fortiori du CCI), c'est un succès, d'autant plus apprécié par les militants en l'absence, depuis près de deux ans, de toute initiative centrale du POI. Mais ce résultat n'est pas en proportion supérieur à ce qui a été réalisé en avril dans les assemblées-débats organisées par différents comités du POI aux dates prévues pour les congrès départementaux. Quant aux 9 orateurs non membres du POI, ils ne traduisent pas l'élargissement qualitatif que nous nous étions fixés le 7 mars, pas davantage que les trois messages reçus.

3 La résolution unanime du 7 mars avait-elle décidé, à propos de l'assemblée du 6 juin, que l'invitation au Ve Congrès ouvert du POI n'y serait pas formulée ? Que le CFN du POI n'aurait pas le droit de discuter du mandat confié à ses représentants ? Que les secrétaires nationaux du Parti ouvrier indépendant seraient, comme tels, écartés de la tribune ? Que cette assemblée serait réservée aux seuls cadres syndicaux ? Que les thèmes retenus dans la

résolution du 7 mars seraient absents de la lettre d'invitation et des tribunes d'Informations ouvrières ? Qu'au nom de la préparation du 6 juin, il serait interdit au POI de déployer sa propre campagne sur la rupture avec l'Union européenne ? Non.

4 Ici une lecture comparative s'impose entre, d'une part, l'affirmation de la résolution selon laquelle « *l'élaboration avec ces militants, des formulations et des mots d'ordre concernant la question du pouvoir surgira inévitablement et concrètement dans la discussion lorsque l'action pratique de la classe que nous aidons à préparer affrontera le pouvoir* » ; et d'autre part, la polémique menée par Lénine dans « *Que faire ?* » contre « *tout culte de la spontanéité du mouvement ouvrier, toute diminution du rôle de l'élément conscient* ».

5 Que s'est-il passé de juin 2014 à juin 2015 ? 10 septembre : par un vote (15 contre 3), le CP annule la réservation de salle effectuée pour le 26 novembre pour le meeting central du POI, proposé au 50e Congrès et confirmé pour « avant la fin de l'année » par le BN du POI du 30 août et par la DN du CCI du 31 août. Un possible report est évoqué : le meeting n'aura jamais lieu. 18 janvier : devant la direction nationale du CCI, le rapporteur - en réponse à la résolution du SI du 15 janvier - propose la tenue, cinq semaines plus tard, d'un congrès extraordinaire du CCI. Finalement, la DN décidera la tenue d'une conférence nationale extraordinaire, sans élection de délégués ni renouvellement de direction. 7 mars : la conférence nationale adopte à la fois une résolution unanime et une résolution majoritaire. La résolution unanime relie correctement la perspective de l'assemblée-débat au congrès ouvert du Parti ouvrier indépendant, y compris dans ses dispositions pratiques. Rien ne justifiait alors le maintien du projet adopté par la ON du 14 février et qui s'orientait vers une dilution du POI dans Informations ouvrières. L'insistance de la majorité du CP à soumettre au vote ces deux résolutions a eu pour effet que dans la vie, la première résolution a chassé la deuxième, unanime, du 7 mars. 25 avril : la DN rejette un amendement proposant que lors de son CFN, convoqué les 8 et 9 mai, « *le POI, comme parti* » puisse « *définir sur quel axe interviendront ceux qui prendront la parole en son nom dans l'assemblée-débat du 6 juin et les assemblées qui suivront* ». 30 mai : la direction nationale adopte la résolution que l'on sait, débouchant sur le 6 juin, tel qu'il s'est déroulé.

6 Trotsky, « Pour les comités d'action », 4 novembre 1935.

7 Dans ce même texte, Trotsky précise : « *On peut considérer les comités d'action comme des parlements révolutionnaires : les partis n'en sont pas exclus, bien au contraire* ». Rien par conséquent n'obligeait à faire disparaître le POI d'une discussion tournée vers la perspective de l'appareil politique de la lutte.

8 Trotsky, « Pour les comités d'action, pas le front populaire », 30 novembre 1935.

9 Texte du 18e Congrès, pages 135 et 136.

10 Il faudra attendre l'assemblée du 6 juin pour qu'un camarade évoque à la tribune les 380 suppressions d'emploi toujours à l'ordre du jour, sans toutefois poser le problème politique du rapport entre la fin de la grève, la subordination de l'intersyndicale à la lettre de cadrage de la ministre et le plan de 380 suppressions d'emploi.

11 Il en fut de même, dans nombre de départements, pour des propositions de campagnes locales des comités POI, souvent accusées de se substituer aux syndicats, voire de céder au populisme !

12 Rapport préparatoire au 20e Congrès de l'OCI (pages 54 et 55).

13 « Bilan du plan de développement de l'OCI », Marc Lacaze, La Vérité n° 581, avril 1978.

14 A la différence de 1995, 2003, 2007, 2010, où nous avons su à la fois prendre nos responsabilités dans la lutte de classe, et développer dans le même mouvement des campagnes de parti et de construction.

15 Thèses du 17e Congrès : « *Le mouvement de classe : les leçons de la grève de mai-juin 68* »

16 « *Contribution à la discussion internationale* », 5 novembre 2006

17 A ce sujet, il faut considérer l'article publié par le camarade Ulysse dans La Vérité ,n° 84, comme une tentative de donner un socle théorique et des références à la nouvelle orientation. Il fut répondu à cet article, dans une contribution écrite du camarade Seldjouk, remise au secrétariat international du 15 janvier et à la direction nationale du

18, intitulée « *Une discussion s'est ouverte* » .

18 Extrait de la résolution du 26e Congrès (décembre 1981) consacré à « la proclamation du parti ».

19 On peut même, car les formes de la transition ne sont pas éternelles, proposer de modifier cette orientation. Mais ce qu'on ne peut pas faire, c'est remettre en cause cette continuité sans le dire, sans s'en expliquer, sans ouvrir sur cette question une discussion impliquant d'abord l'ensemble des militants du CCI, et au-delà l'ensemble des adhérents du POI.